



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LD&CO.PARIS

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées par LD&CO.Paris (ci-après désigné « le Prestataire »), représentée par Alexandra Gorla au titre d'auto-entrepreneure, domiciliée au 71 rue Damrémont 75018 Paris dont le n° SIRET est 81007749500028.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent à toute autre condition.

Elles régissent les obligations contractuelles de chaque partie, le Client non-professionnel (ci-après désigné le « Client particulier») d'une part et le Prestataire LD&CO.Paris d'autre part.

S'agissant des Clients professionnels, les conditions générales de vente qui leur sont applicables sont précisées à l'article 14 des présentes.

Le contrat est réputé conclu à la date d'acceptation du devis par le Client. Préalablement à cette date, les présentes conditions de vente ont été mises à sa disposition. S'il accepte l'offre, le Client devra dater et signer le devis avec la mention «bon pour accord» et les conditions générales de vente avec la mention «Lu et approuvé» et retourner un exemplaire de ces documents au Prestataire par courrier, courriel ou tout procédé équivalent.

Nous invitons les Clients à lire attentivement ces CGV.

Tout Client de LD&CO.Paris reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé un devis. Il reconnaît également avoir la capacité de contracter avec LD&CO.Paris. Toute signature d'un devis avec LD&CO.Paris vaut acceptation des présentes conditions.

Dans l'éventualité où une prestation commandée par le Client serait indisponible, le Prestataire s'engage à l'informer par courrier, courriel ou tout procédé équivalent, dès qu'il en a connaissance. Cette indisponibilité entraîne l'annulation de la commande et le remboursement au Client, sans délai et au plus tard dans les trente jours, du prix de cette commande.

D'autre part, en cas de résiliation unilatérale avant le terme du contrat à l'initiative du client ce dernier sera redevable de la totalité des honoraires prévus au devis.

Article 2 – Description des prestations applicables aux Clients dits "particuliers"

Le Prestataire offre au public sur la France métropolitaine une prestation de conseil en décoration et d'aménagement d'intérieur. Les prestations proposées peuvent comprendre, selon la commande du Client, un rendez-vous conseil (qu'il s'agisse du LD&CO's home consulting, de home staging ou d'un diagnostic avant achat immobilier), du design d'intérieur avec la réalisation d'un "Book déco", de l'accompagnement au suivi des intervenants lors de travaux réalisés par le Client, une mise

en espace, de shopping personnalisé ou de prestations à distance telles que la LD&CO's shopping liste et le LD&CO's E-Book.

Une fois les prestations terminées, le Client ne pourra pas opposer à LD&CO.Paris des arguments subjectifs (divergence de goût, par exemple) pour justifier le recommencement de celles-ci ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois, de manière exceptionnelle et à l'appréciation de LD&CO.Paris, des ajustements pourront être apportés à la demande du Client.

D'autre part, les achats de fournitures, matériaux, revêtements, mobiliers, tissus et objets de décoration sont effectués par le Client et sont à sa charge sauf dans le cadre de la prestation "shopping personnalisé" où LD&CO.Paris est mandaté par son Client pour réaliser les achats à sa place.

S'agissant de "la mise en espace", la prestation de LD&CO.Paris consiste à réceptionner les livraisons de mobilier et accessoires à la place de son Client et de les positionner comme indiqué dans le « Book déco » préalablement livré. Pour la réalisation de cette prestation, LD&CO.Paris pourra être amené à faire appel à des prestataires externes de son choix.

S'agissant de "l'accompagnement au suivi des intervenants" lors de travaux réalisés par le Client, la prestation de LD&CO.Paris consiste à mettre en relation celui-ci avec des prestataires qualifiés du secteur de la décoration et du bâtiment. LD&CO.Paris est mandaté par son Client pour assurer à sa place le suivi des réalisations auprès des différents prestataires. LD&CO.Paris n'est ni maître d'ouvrage, ni maître d'œuvre dans la réalisation des travaux, et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle. Le Client contracte directement et librement avec chaque prestataire après s'être assuré de la conformité des produits et prestations de celui-ci par rapport à ses attentes et reste responsable de la maîtrise d'ouvrage ainsi que des éventuelles demandes et autorisations administratives. Tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable aux prestataires du secteur de la décoration et du bâtiment engagés par le Client sur son chantier ne saurait en aucun cas être reproché à LD&CO. Paris (représenté par Alexandra Gorla) ni engager sa responsabilité.

Le Prestataire recommande à ses Clients de souscrire une assurance dommage ouvrage (DO) avant le démarrage d'un chantier, conformément à la loi du 4 janvier 1978.

Toutes les garanties légales ou contractuelles (garantie décennale ou garantie de conformité notamment) offertes au Client, dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés du secteur de la décoration et du bâtiment qui œuvreront sur le chantier du Client.

Article 3 – Responsabilité du Prestataire

LD&CO.Paris n'encourt aucune responsabilité quant au résultat de la réalisation et la mise en œuvre par le Client des préconisations de décoration et d'aménagement fournies. De même pour tous les dommages de quelque nature que ce soit qui pourraient résulter de l'exécution des propositions de décoration et d'aménagement préconisées par LD&CO.Paris et réalisées par le Client.

S'agissant du Shopping, la prestation fournie par LD&CO.Paris se limite à l'achat des produits. En aucun cas la responsabilité de LD&CO.Paris ne saurait être mise en cause au titre des recommandations et conditions d'utilisation des dits produits fournis par les fabricants (dans leur notice d'utilisation notamment).

D'autre part, les photos, images et représentations graphiques figurant sur notre site Web ou sur nos documents commerciaux ("Book déco" notamment) ne sont pas contractuelles et peuvent subir des altérations de par les changements de support (exemple : La colorimétrie du Book déco imprimé d'après sa version numérique dépend de la qualité de l'encre et de l'imprimante utilisées).

LD&CO.Paris fournie, par le biais de son Book Déco, une liste shopping dont les produits suggérés ont une durée limitée de mise en vente pour certains. Aussi, LD&CO.Paris n'est pas responsable de l'arrêt de mise à disposition de ces dits produits

par les fabricants et suggère à ses clients de prendre des modèles équivalents lors de rupture de stock ou arrêt de la fabrication de ces produits.

Article 4 – Durée de l'offre

Les offres de prestations proposées sur le site Web de LD&CO.Paris et régies par les présentes conditions de vente, sont valables tant qu'elles demeurent en ligne. Nos devis ont une durée de validité d'un mois à compter de leur remise.

Article 5 – Tarifs

Les prix pratiqués par LD&CO.Paris, proposés sur nos devis, sont ceux en vigueur le jour de la commande. Tous nos prix sont indiqués en euros. Ils sont TTC. Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client suite à la réalisation complète des prestations. Cependant, des factures d'acompte seront délivrées à chaque versement.

Article 6 – Réception de travaux

A l'issue de chaque prestation "accompagnement au suivi des intervenants" lors de travaux réalisés par le Client, une copie du procès verbal de réception des travaux signé des parties concernées sera envoyée à LD&CO.Paris afin d'être conservée par le Prestataire dans ses archives. Ce PV faisant foi de la bonne réalisation des travaux.

Article 7 – Paiement

Le paiement des prestations de LD&CO.Paris s'effectue selon les modalités suivantes (sauf dispositions contraires précisées sur le devis) :

* Pour les prestations à distance: la **LD&CO's shopping liste** et le **LD&CO's E-Book**, le paiement comptant est demandé à la commande. Le client obtiendra le total remboursement de la somme versée s'il ne reçoit pas sa commande dans les délais impartis au devis préalablement signé.

* Pour toutes les **prestations de Conseil** (prestations "Mise en espace" et "Shopping personnalisé" comprises): 50% lors de la réservation et 50% dû le jour du déplacement au domicile du Client. Aucune réserve ne pourra être émise pour le paiement des prestations de conseil conformément à l'article 2 des présentes conditions.

* Pour le **Design d'intérieur** : 50% à la commande, 30% au 1er envoi du Book déco (phase d'avant-projet sommaire) et le solde de 20% à la remise du «Book déco» définitif.

Pour toute signature d'un «Book déco» à l'issue d'une prestation de Conseil, celle-ci sera déduite du coût de la prestation "Design d'intérieur", à condition que le devis du Book déco soit accepté dans les 2 mois suivant la réalisation du RDV Conseil.

* Pour "**l'accompagnement au suivi des intervenants**" lors de travaux réalisés par le Client : 50% à la commande, 20% au 1er envoi du Book déco (phase d'avant-projet sommaire), 20% à la remise du «Book déco» définitif et 10% à la réception des travaux.

Si le Client souhaite émettre des réserves à la réception des travaux, celles-ci devront être précisées sur le procès verbal de réception de travaux (voir l'article 6 des présentes conditions), mais en aucun cas ces réserves ne pourront bloquer le paiement des 10% dû à la réception de la prestation. Le paiement des prestations de LD&CO.Paris s'effectue par virement ou par chèque bancaire à l'ordre de Alexandra Gorla (de part son statut juridique d'auto-entrepreneure). Tout retard de paiement donnera lieu, de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, à des pénalités de retard s'élevant à 10% supplémentaire du montant total TTC de la facture, et ce sans préjudice de tous autres dommages et intérêts que LD&CO.Paris seraient amené à demander en cas de recouvrement judiciaire.

Article 8 – Délais de livraison

Lorsque nos prestations incluent la réception de matériels ou mobilier livrés par des tiers, les éventuels retards de livraison dus à ces tiers ne pourront en aucun cas être imputés à la responsabilité de LD&CO.Paris. Sauf cas de force majeure, si la prestation n'est pas exécutée quinze jours après la date prévue, le client peut dénoncer le contrat. La dénonciation du contrat intervient dans ce cas exclusivement par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception (tout envoi de lettre simple, de télécopie ou de courriel demeure sans effet à cet égard). Et, il sera considéré comme rompu à la réception par le Prestataire du dit courrier. Cette rupture de contrat entraîne l'annulation de la commande et le remboursement au Client, sans délai et au plus tard dans les trente jours, du prix de cette commande.

Article 9 – Délai de rétractation

A compter de la date de la commande (signature du devis), et conformément à la législation en vigueur, le Client dispose d'un délai de sept jours pour faire valoir son droit de rétractation auprès de LD&CO.Paris. Pour ce faire, il doit faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant son intention à l'adresse suivante : LD&CO.Paris 71, rue Damrémont 75018 Paris. Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre. Il est rappelé que ces conditions générales de vente ne s'appliquent qu'aux particuliers qui seuls bénéficient de ce droit de rétractation.

Au-delà des sept jours du droit de rétractation, toute demande de report ou de modification de commande est soumise à l'accord de LD&CO.Paris et toute annulation entraîne le règlement total de la prestation commandée.

Article 10 – Assurance

LD&CO.Paris a souscrit auprès d'Allianz, une assurance responsabilité civile et professionnelle. Cette police d'assurance peut être fournie sur simple demande.

Article 11 – Protection de vos données personnelles (C.N.I.L)

Parmi les informations que nous sommes amenés à vous demander, certaines sont obligatoires car indispensables à la réalisation de nos prestations dans les meilleures conditions, d'autres sont facultatives et collectées dans le but de mieux vous satisfaire en répondant de manière plus personnalisée à vos attentes. Ces données sont collectées par LD&CO.Paris, enregistrées sous format électronique et certaines sont susceptibles d'être transmises à nos prestataires dans le but du traitement de votre commande. Conformément à l'article 34 de la loi 78.17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à : LD&CO.Paris 71, rue Damrémont 75018 Paris ou en envoyant un e-mail à : contact@ldco-paris.fr

Article 12 – Autorisation de reproduction

Le présent contrat prévoit la cession, par le Client, des droits d'exploitation des créations sélectionnées et produites dans le cadre des prestations de LD&CO.Paris. Le Client autorise LD&CO.Paris, via l'acceptation de ses conditions générales de vente, à la prise de photos dans les lieux où seront réalisées les prestations avant et après leur réalisation. LD&CO.Paris pourra reproduire et modifier ces photos et les exploiter à des fins promotionnelles ou autres sur tous les supports possibles (magazine, TV, web, mobile, etc.) existants et à venir.

Article 13 – Propriété intellectuelle

Alexandra Gorla représentante de LDCO.Paris est titulaire des marques suivantes déposées à l'INPI :



LD&CO.Paris, "La Demoiselle et la Caisse à Outils", et de son logo :

Le site internet de LD&CO.Paris est la propriété de Alexandra Gorla ainsi que tous les documents, études, dessins, modèles, prototypes, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu diffusés sur le dit site internet de LD&CO.Paris ou sur tout autre support produit par LD&CO.Paris. Ils font l'objet d'une protection au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle pour le monde entier.

En conséquence, et conformément au Code de la Propriété Intellectuelle du droit français, seule l'utilisation pour un usage privé est autorisée, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires applicables plus restrictives. Toute reproduction totale ou partielle de ce site ou d'un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable de LD&CO.Paris est strictement interdite. Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les tribunaux français compétents. Il en est de même pour tous les documents livrés par LD&CO.Paris.

Article 14 – Description des prestations de vente applicables aux Clients dits "professionnels"

La notion de Client professionnel est définie selon les règles et usages en la matière. En toute hypothèse, pour se prévaloir de sa qualité de Client professionnel à l'encontre de LD&CO.Paris, celui-ci doit en avoir informé LD&CO.Paris au plus tard lors de la signature du devis.

Les articles précités dans les conditions générales de vente s'appliquent dans les relations entre LD&CO.Paris et un Client professionnel. LD&CO.Paris précise qu'elle n'a mis en place aucune remise au profit du Client professionnel. Ses tarifs sont TTC du fait du statut juridique de Alexandra Gorla d'auto-entrepreneure. En cas de retard de paiement, LD&CO.Paris se réserve le droit de suspendre l'exécution de toute prestation. En cas de mise en recouvrement des factures impayées par voie judiciaire ou forcée, le montant de celle-ci sera augmenté de 20% TTC, conformément aux articles 1226 et suivants du Code Civil, outre les agios, intérêts légaux et frais judiciaires éventuels.

Date et Signature du Client, précédées de la mention "CGV Lues et approuvées":